

CONDITIONS GENERALES DE VENTE - PERGO-HOME SRL

Article 1. Présentation PERGO-HOME – Définitions

- 1.1. Les présentes conditions générales de vente régissent exclusivement les contrats de vente conclus entre la SRL PERGO-HOME – ci-après dénommée “PERGO-HOME” ou “le Vendeur” – d’une part et, d’autre part, toute personne physique ou morale – ci-après dénommée “l’Acheteur” procédant à un achat auprès de PERGO-HOME.
- 1.2. Les coordonnées du Vendeur sont les suivantes ;
- SRL PERGO-HOME, société à responsabilité inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0703.886.042, ayant son siège social établi à 4000 LIEGE, Avenue de l’Indépendance 55
 - E-mail : info@pergo-home.be
 - Téléphone : +32 498 97 09 69
- 1.3. Les termes , qu’ils soient rédigés au singulier ou au pluriel, ont la signification suivante lorsqu’ils sont utilisés dans le contexte des présentes Conditions Générales :
- **Acheteur/Client/Vous** : toute personne physique ou morale qui effectue un achat ou utilise des produits et/ou services ou services auprès de PERGO-HOME
 - **Consommateur** : Acheteur qui réalise un achat ou utilise des produits et/ou services à des fins non professionnelles
 - **Professionnel** : Acheteur qui réalise un achat ou utilise des produits et/ou services à des fins partiellement ou totalement professionnelles
 - **Vendeur** : PERGO-HOME
 - **Produit** : tout objet mobilier corporel offert à la vente par le Vendeur
 - **Service** : tout service proposé sur le site internet du Vendeur
 - **Fournisseur** : fournisseurs des produits et/ou services vendus par PERGO-HOME
 - **Site Internet** : www.pergo-home.be
 - **CGV** : Les présentes Conditions Générales de Vente

Article 2. Champ d’application des CGV et formation du contrat

2.1. Les présentes CGV ont pour objet de définir les relations contractuelles entre le Vendeur et l’Acheteur ainsi que les conditions applicables à tout(e) offre, devis, achat effectué auprès du Vendeur. Elles s’appliquent à toute commande passée par un Client sur le Site Internet.

2.2. Sauf mention contraire, les présentes CGV prévalent sur toutes autres conditions générales ou particulières.

2.3. L’Acheteur reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente avant – et au plus tard au moment – de passer commande et déclare les accepter intégralement. Dans tous les cas, la validation finale de la commande implique l’acceptation sans réserve de celles-ci par l’Acheteur, dans leur intégralité, au prix indiqué.

2.4. Le contrat est conclu dès la signature du devis.

2.5. Sauf exception, la conclusion d’un contrat est précédée :

- (i) d’un rendez-vous entre parties ;
- (ii) de la communication d’un devis établi sur base de plan(s) théorique(s) à valider par le Client ;
- (iii) d’une visite de chantier qui peut éventuellement donner lieu à une modification du devis, et par conséquent à la

communication du prix final. Le contrat sera alors établi sur base du prix final convenu entre les parties.

2.6. Tout changement sollicité par le Client concernant le Produit ou le Service durant le processus de commande doit être validé expressément par le Vendeur. Le changement ne pourra être accepté que si le Client supporte les éventuels coûts et délais supplémentaires, sans pouvoir formuler la moindre réclamation auprès du Vendeur à propos de ces coûts et/ou délais.

PERGO-HOME se réserve le droit de refuser toute modification du devis initial en cas de changements inadéquats.

Article 3. Prix et Modalités de paiement

3.1. Le prix de vente de chaque produit proposé à la vente par PERGO-HOME est exprimé en euros (incluant la TVA et autres taxes applicables). Les prix indiqués ne comprennent pas les frais de transport et de livraison.

3.2. En l'absence de contestation par écrit, dans un délai d'un (1) mois à compter de la réception de la facture, le Client est présumé reconnaître que :

- les travaux sont effectués à un bâtiment d'habitation dont la première occupation a eu lieu au cours d'une année civile qui précède d'au moins dix ans la date de la première facture relative à ces travaux ;
- qu'après l'exécution de ces travaux, l'habitation est utilisée, soit exclusivement soit à titre principal comme logement privé ; et
- que ces travaux sont fournis et facturés à un consommateur final.

Si au moins une de ces conditions n'est pas remplie, le taux normal de TVA de 21 % sera applicable et le client endossera, par rapport à ces conditions, la responsabilité quant au paiement de la taxe, des intérêts et des amendes dus.

3.3. Tout paiement est réalisé par virement bancaire, aux coordonnées fournies par PERGO-HOME.

3.4. Le montant total est facturé en 3 fois, selon les tranches spécifiées dans le contrat et/ou le devis ferme :

- **1^{ère} Tranche** : La fabrication des Produits n'est réalisée qu'après la réception du paiement de la première tranche.
- **2^{ème} Tranche** : La livraison et le montage éventuel ne sont planifiés qu'après la réception du paiement de la seconde tranche.
- **3^{ème} Tranche** : La remise des codes, télécommandes, etc. n'a lieu qu'après la réception du paiement du solde.

3.5. Le devis est établi gratuitement par PERGO-HOME. Toutefois, si l'Acheteur décide de ne pas donner suite au contrat après acceptation du devis, il sera redevable envers PERGO-HOME d'une indemnité équivalente à la moitié du montant de la 1^{ère} Tranche.

3.6. PERGO-HOME pourra considérer la vente comme non avenue et résiliée aux torts du Client si l'organisme bancaire ou de crédit n'autorise pas le paiement.

3.7. En cas de défaut de paiement, le Vendeur adressera une mise en demeure au Client. Si la mise en demeure reste infructueuse dans les quinze (15) jours qui la suivent, le Vendeur peut, à son choix, agir en justice pour obtenir le paiement de ces sommes et/ou considérer la vente comme résolue de plein droit aux torts du Client.

3.8. Tout somme due à PERGO-HOME sera majorée d'un taux d'intérêt, calculé comme suit :

- **Consommateur** : si le Consommateur ne paie pas un délai de quinze (15) jours à compter de l'envoi du rappel de paiement, PERGO-HOME a droit, à compter du jour suivant, de plein droit, et sans mise en demeure, de majorer la somme due d'un intérêt calculé au taux légal ;
- **Professionnel** : si le Professionnel ne paie pas dans le délai de paiement convenu, PERGO-HOME a droit, à compter du jour suivant, de plein droit et sans mise en demeure, à majorer la somme due d'un intérêt calculé au taux légal applicable aux transactions commerciales.

3.9. En cas de non-paiement d'une facture PERGO-HOME dans le délai imparti, outre les intérêts dus conformément à l'article 3.8 des présentes CGV, une indemnité forfaitaire équivalente à 10 % du montant dû, avec un minimum de 150,00 EUR, sera due par le Client pour les frais administratifs, de recouvrement, de défense judiciaire et extra judiciaire qui seront exposés et ce, sans préjudice de la faculté de PERGO-HOME de réclamer les dépens taxés judiciairement.

3.10. Les Produits demeurent la propriété exclusive de PERGO-HOME jusqu'au paiement intégral de ses factures (principal et accessoires). En vertu de la présente clause de réserve de propriété, le Vendeur aura le droit de reprendre ou faire reprendre les produits aux frais de l'Acheteur, quel que soit l'endroit où ils se trouvent.

3.11. En cas de résolution de la vente, et sans préjudice à son droit de réclamer les frais encourus par la résiliation ainsi que les éventuels des dommages et intérêts, le Vendeur pourra remettre le produit en vente s'il est toujours en sa possession ou en réclamer la restitution.

Le cas échéant, le Client dédommagera le Vendeur de tous les frais de recouvrement, en ce compris les honoraires, frais d'avocats et conseils techniques, que le Vendeur pourrait encourir.

3.12. Le prix des Produits et/ou Services est fixé au moment de la commande, et non au moment de la livraison. Les Produits et/ou Services sont facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de la signature du devis.

3.13. Le Vendeur se réserve le droit de modifier les prix de vente de ses produits, figurant dans son catalogue, à tout moment en dehors d'une commande. Néanmoins, si le prix de vente du produit est modifié par le Vendeur postérieurement à la commande de l'Acheteur, le prix applicable est celui indiqué lors de la signature du devis de la commande.

3.14. PERGO-HOME se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment jusqu'à la signature du devis, selon l'évolution des prix du marché.

3.15. Les devis ont une durée de validité de vingt (20) jours. À défaut d'acceptation dans ce délai, PERGO-HOME se réserve la faculté de refuser de contracter aux conditions figurant dans le devis.

- 3.16. Les éventuelles offres promotionnelles ne sont accordées que sur une période de validité indiquée, et ne sont valables que dans la limite du stock disponible, moyennant le respect de leurs conditions. Sauf mention contraire, elles ne sont pas cumulables.

Article 4. Modalités de livraison

- 4.1. L'Acheteur doit préciser le lieu où il souhaite que les Produits et/ou services soient livrés et installés. Il pourra les faire livrer à une adresse de son choix, à l'exclusion d'une boîte postale, ou venir les récupérer à ses frais à l'adresse qui lui sera indiquée.
- 4.2. À moins qu'il ne prenne livraison des biens aux entrepôts de PERGO-HOME, l'Acheteur doit assumer les frais de transport tels qu'ils sont précisés dans la confirmation de commande. En cas d'absence lors de la livraison, l'Acheteur sera tenu de reprendre rendez-vous avec le transporteur désigné et tout nouveau passage lui sera facturé.
- 4.3. La date ou le délai de livraison convenus à date de la réception effective du paiement Client sont de stricte application, sauf s'ils ne peuvent être respectés en raison de circonstances imprévisibles et indépendantes de notre volonté qui rendent impossible ou substantiellement plus difficile ou onéreuse l'exécution de nos obligations et que nous en avons informé l'Acheteur au plus tard à la date de la livraison, le cas échéant, en lui proposant une prolongation du délai.
- 4.4. Si l'Acheteur a accepté la prolongation du délai proposée, il pourra, en cas de dépassement, résilier le contrat par simple lettre.
- 4.5. Si aucune date ou délai de livraison spécifique n'est mentionnée dans le contrat et pour autant que le chantier soit en état pour la réception, la date limite de livraison est fixée à cinq (5) mois à compter de la signature du devis.
- 4.6. Si l'Acheteur refuse de prendre livraison à la date convenue, nous pourrons, après mise en demeure, lui réclamer des frais pour la garde et l'entreposage de l'appareil de 30 EUR par jour et/ou résilier le contrat de plein droit, par simple lettre. Dans cette hypothèse, nous pourrons également lui réclamer une indemnité correspondant au préjudice subi, fixée forfaitairement à 10% du prix hors taxe convenu, sauf si l'Acheteur établit que le défaut de prise de livraison est dû à un cas de force majeure.
- 4.7. Si la livraison devient définitivement impossible par suite de force majeure, la vente sera résolue de plein droit.
- 4.8. En tout état de cause, PERGO-HOME décline toute responsabilité quant à l'allongement des délais de livraison :
- Du fait du transporteur et/ou du fabricant (notamment en cas de perte de produits et/ou services, d'intempéries, de causes particulières telles que l'approvisionnement des matières premières du fabricant) ;
 - Par suite d'un cas de force majeure (notamment en cas de guerre ou pandémie).
- 4.9. Les Produits sont transportés aux risques et périls de PERGO-HOME jusqu'à leur livraison à l'adresse précisée par le Client.
- À compter de la livraison, l'Acheteur en assume seul les risques et doit veiller à assurer les Produits et/ou services (notamment contre le vol et la destruction) pendant toute la durée du chantier.
- 4.10. Toute erreur de livraison doit être signalée par écrit le lendemain de la livraison. Si la livraison a lieu un samedi, ce délai est reporté au premier jour ouvré.

Article 5. Réception, réclamation et garantie

5.1. Réception et réclamation.

- 5.1.1. Tout Produit doit être examiné par le Client dès sa réception.

- 5.1.2. La signature de tout procès-verbal de réception provisoire, éventuellement intermédiaire, fait foi et atteste de l'absence de défaut apparent ou identifiable par une inspection visuelle du Produit, y compris ceux pouvant être constatés ultérieurement. Toute prise de possession ou utilisation du Produit vaut réception tacite, acceptée sans réserve.

Des réserves, simples finitions ou la livraison postposée d'accessoires ne peuvent reporter la réception provisoire.

Le report de la réception provisoire n'aura lieu qu'en cas de défauts majeurs, pour autant que le problème persiste.

- 5.1.3. Si aucune réclamation au sens de l'article 5.1.2 n'est déposée dans le délai indiqué, la Produit sera considéré comme ayant été accepté par le Client et le Client ne pourra plus tenir PERGO-HOME responsable pour cause de dégâts, perte, défaut de livraison, vices ou toute autre chose qui aurait dû apparaître lors d'une inspection minutieuse des Produits.
- 5.1.4. Si une réclamation au sens de l'article 5.1.2 est déposée et que PERGO-HOME admet que les Produits sont endommagés ou perdus, ou qu'ils présentent des défauts apparents, PERGO-HOME, selon son choix :
- (i) soit réparera les Produits
 - (ii) soit remplacera les Produits
 - (iii) soit remboursera le Client du montant de la facture du contrat en exécution duquel les Produits ont été livrés, moyennant restitution des Produits, qui se fera toujours et pour autant que possible dans l'emballage d'origine.
- 5.1.5. Les mini-griffes ou mini-coups signalés seront réparés par retouche de peinture (pinceau ou bombe), mais ne donneront en aucun cas lieu à un remplacement de la pièce concernée.
- 5.1.6. Les défauts non apparents (défaut qui, bien qu'il ne soit pas visible immédiatement, peut être décelé avec un contrôle plus minutieux par le Client) doivent être signalés :
- **Pour le Consommateur** : dans les deux (2) mois suivant leur découverte, par courrier recommandé, accompagnés d'une copie de la facture et du bordereau de livraison et de tout document utile à la démonstration du défaut ;
 - **Pour le Professionnel** : dans les 48 heures de leur découverte, par courrier recommandé accompagnés d'une copie de la facture et du bordereau de livraison et de tout document utile à la démonstration du défaut.
- 5.1.7. Pour les Produits livrés sans montage, le Client doit retourner le produit dans son emballage d'origine, dans le même état et à l'adresse fournie par PERGO-HOME après avoir obtenu son accord préalable.
- 5.1.8. Les frais de retour sont remboursés au Consommateur si la réclamation est fondée. À défaut, le Consommateur supporte les frais d'envoi et de récupération du produit.

5.2. Garantie pour les Consommateurs

- 5.2.1. La garantie commerciale prend effet à compter du paiement intégral de la facture. En cas de retard de paiement, la garantie est suspendue jusqu'à régularisation complète du paiement.
- 5.2.2. Les délais de garantie sont les suivants :
- 10 ans : structure aluminium de la pergola
 - 2 ans : composants électriques (moteur, luminaires, boîte de contrôle centrale)
- 5.2.3. La garantie ne s'applique pas en cas de mauvaise utilisation, défaut d'entretien ou modifications non autorisées imputable(s) au Client.

5.3. Garantie pour les Professionnels

- 5.3.1. Si un produit vendu à un Professionnel présente un défaut ou une non-conformité, PERGO-HOME peut, à son entière discrétion, choisir de réparer, remplacer ou rembourser le produit, à l'exclusion de tout dommage et intérêt supplémentaire, dans un délai de 2 ans à compter du paiement intégral de la facture.

5.4. Exclusions de garantie

- 5.4.1. Le Client perd son droit à la garantie s'il confie la réparation à un tiers non agréé par PERGO-HOME ou s'il effectue lui-même une modification ou réparation non autorisée.
- 5.4.2. La garantie ne couvre pas les dommages résultant de :
- Négligence, bris, humidité, température inadaptée, oxydation, infiltration de liquide, surtension électrique, incendie, ou tout autre cas de force majeure (ex. : tempête, foudre) ; ou
 - Transport ou installation incorrecte par le Client ; ou
 - Usure normale ou utilisation à caractère professionnel ou collectif ; ou
 - Non-respect des instructions du manuel d'utilisation.
- 5.4.3. Les consommables (batteries, fusibles, produits et/ou services d'entretien) ne sont pas non plus couverts par la garantie.

Article 6. Réparation hors garantie

- 6.1. En dehors des garanties légales et contractuelles précitées, PERGO-HOME fournit un service de réparation payant, aux conditions précisées dans un devis soumis au Client.
- 6.2. Sauf mention contraire, l'établissement d'un devis donne lieu au paiement de frais fixes de 49,00 EUR hors TVA. Si le devis est accepté par le Client, ces frais seront déduits du coût total de la réparation.
- 6.3. Aux fins de l'établissement du devis, le Client a l'obligation de déposer à ses frais le Produit au siège de PERGO-HOME ou de supporter les éventuels frais de déplacement et/ou de livraison.

Article 7. Responsabilité

- 7.1. Les biens vendus par le Vendeur sont accompagnés d'un descriptif et, le cas échéant, illustrés par des photographies qui ont une valeur illustrative et ne sont pas contractuelles. Les photos et vidéos postées sur le site du Vendeur sont les plus fidèles possibles mais ne peuvent assurer une similitude parfaite avec les produits vendus sur le site internet du Vendeur, notamment en ce qui concerne les couleurs, de sorte qu'elles ne sont pas contractuelles ni de nature à engager la responsabilité du Vendeur. Le Vendeur ne pourra être tenu responsable d'erreurs qui apparaîtraient dans les textes et photos utilisés dans le cadre de la description des Produits et/ou services. Il est recommandé aux Clients de demander des photographies des Produits et/ou services en stock afin de les visualiser et de valider leur(s) choix.
- 7.2. Le Client reconnaît et accepte que les obligations dont est débiteur le Vendeur (livraison, fourniture, mesurage, pose de plans de travail, etc.), sont exclusivement des obligations de moyens, sauf mention contraire dans les présentes CGV.
- 7.3. Le Vendeur décline toute responsabilité en cas de dommages et/ou de préjudice direct ou indirect (perte d'exploitation, perte de profit, perte de chance, ...) qui résulteraient notamment d'une malfaçon, d'un mauvais fonctionnement ou d'une utilisation (impropre) des Produits et/ou services, sauf cas de dol.
- 7.4. Le Vendeur ne peut pas non plus être tenu responsable d'un dommage et/ou d'un préjudice direct et/ou indirect découlant de sa faute lourde ou d'une faute (en ce compris le dol et/ou la faute lourde, sauf vis-à-vis des Consommateurs) dans le chef de ses préposés et/ou mandataires.
- 7.5. Le Vendeur décline toute responsabilité en cas de données de livraison incomplète et/ou de refus de prendre livraison du Produit.

- 7.6. Les pergolas fournies par PERGO-HOME ne doivent en aucun cas être assimilées à des vérandas ou des pièces de vie habitables. Elles sont destinées à offrir une protection extérieure contre le soleil et la pluie, mais ne garantissent pas une étanchéité complète. En cas de fortes pluies ou de vents violents, de légères infiltrations peuvent se produire. Les pergolas ne sont pas conçues pour assurer une isolation thermique ou une protection totale contre l'humidité.
- 7.7. Les règles relatives à la protection des consommateurs sont applicables dans le cadre des relations entre le Vendeur et un Consommateur. La responsabilité du Vendeur ne peut être étendue au-delà des dispositions légales.
- 7.8. Le Client assume l'entière responsabilité et les entiers frais des mesures préparatoires liées au chantier, en ce compris sans y être limité :
- L'éventuelle création de la dalle,
 - La chantier accessible et propre,
 - L'éventuelle réservation de la voirie si nécessaire, etc.)
 - L'accord des voisins et des modalités de l'éventuelle remise en état de leur(s) propriété(s) dans le cas où les travaux envisagés nécessitent un passage par leur(s) propriété(s).
 - Les éventuels autorisations ou permis

Article 8. Utilisation du Site Internet de PERGO-HOME

8.1. Le Site Internet de PERGO-HOME a été créé avec le plus grand soin. PERGO-HOME ne peut toutefois être tenu responsable ou se porter garant de l'opportunité, de l'exactitude et de l'exhaustivité de l'information et des données fournies. PERGO-HOME fournit son Site Internet en l'état et se réserve le droit de changer ou compléter les informations et données fournies, à tout moment et sans avis préalable. Il est possible à PERGO-HOME de cesser l'exploitation du Site Internet et des Services fournis par le biais de celui-ci, en tout ou partie et à tout moment. Vu la nature de l'internet et des systèmes informatiques, PERGO-HOME ne peut être tenu responsable de la disponibilité continue du Site Web.

Le Client utilise donc le Site à ses risques et périls. Il reconnaît et accepte que les systèmes informatiques ne sont pas exempts de défauts et qu'il est possible de subir des interruptions de services.

- 8.2. PERGO-HOME et/ou ses Fournisseurs ne sont pas responsables des conséquences et/ou incidents, dommages spéciaux résultant de(s) transmission(s) électronique(s) ou de l'inexactitude de l'information transmise. Les noms, marques de produits et/ou services et fabricants ne sont utilisés qu'à des fins d'identification. Les photos, descriptions et prix des Produits et/ou services indiqués sur le Site ne sont pas contractuels et sont susceptibles d'être modifiés ou adaptés selon les prix du marché.
- 8.3. En dépit de tous les efforts fournis par PERGO-HOME pour garder le Site Internet exempt de tout virus, PERGO-HOME ne peut en aucun cas garantir l'absence de virus. En vue de sa protection personnelle, l'utilisateur fera les démarches nécessaires pour prendre des mesures de sécurité adéquates et utilisera un scanner de virus avant de télécharger des informations, logiciels et documents.
- 8.4. Le Client est seul responsable des informations qu'il transmet via le Site et des suites à y réserver, à l'exception de ses données personnelles qui sont traitées conformément à la Charte Vie Privée de PERGO-HOME.
- 8.5. Le Vendeur décline toute responsabilité en cas de perte et/ou de divulgation à des tiers des informations communiquées par le Client via le Site. Le Vendeur ne peut garantir que la transmission de données via le Site ou d'autres systèmes de télécommunication n'est pas surveillée, enregistrée ou déformée par des tiers.
- 8.6. Le Site Internet est susceptible de contenir des hyperliens vers des pages web de tiers. Le Vendeur n'est en rien responsable du contenu de telles pages web ni ne garantit ou n'approuve de telles pages ou leur contenu en tant que tel, étant donné que PERGO-HOME ne contrôle pas l'information de ces pages web et n'est pas responsable du contenu et des informations fournis par celles-ci. L'utilisation de telles pages web se fait aux seuls risques de l'utilisateur.

Article 9. Droit de rétractation

- 9.1. En ce qui concerne les Produits et/ou services ayant fait l'objet d'une personnalisation (découpe sur mesure, commande personnalisée, etc.), le Consommateur ne dispose pas d'un droit de rétractation.
- 9.2. S'il ne s'agit pas d'un Produit personnalisé, et dans le cas où la vente a été réalisée à distance ou hors établissement, le Consommateur dispose d'un délai de quatorze (14) jours pour se rétracter du contrat, sans avoir à motiver sa décision et sans encourir d'autres coûts que ceux de livraison pour retourner le Produit au siège social du Vendeur (ou en tout autre lieu indiqué par ce dernier). Le délai de quatorze (14) jours commence à courir à dater de la livraison du Produit. Passé le délai de quatorze (14) jours, le Vendeur ne sera plus en mesure d'accepter le retour, et pourra le renvoyer au Consommateur (moyennant la prise en charge des coûts de livraison par ce dernier).
- 9.3. Pour exercer son droit de rétractation, le Consommateur doit informer par écrit, avec un accusé de réception, le Vendeur de sa décision avant l'expiration du délai de quatorze (14) jours, par l'un des moyens suivants :
- utiliser le modèle de formulaire de rétractation figurant à l'annexe 2 du Livre VI du Code de droit économique (ou toute autre disposition le remplaçant) ;
 - faire une autre déclaration dénuée d'ambiguïté exposant sa décision de se rétracter du contrat.
- 9.4. Le Consommateur faisant application de son droit de rétractation doit restituer le Produit au Vendeur, au plus tard quatorze (14) jours suivant la communication de sa décision de se rétracter du contrat. Le Consommateur supporte les coûts directs engendrés par le renvoi du Produit, ainsi que les risques liés à ce retour.
- 9.5. Les Produits et/ou services doivent être retournés au Vendeur à l'état neuf, dans leur emballage d'origine également en parfait état, sans avoir été utilisé. Si le Consommateur utilise le Produit avant l'échéance du délai de quatorze (14) jours, il renonce à son droit de rétractation. Le Produit retourné doit obligatoirement être accompagné de la facture et du bordereau de livraison. Tout retour dont l'expéditeur ne peut être identifié sera refusé.
- 9.6. Le remboursement de la commande aura lieu endéans les quatorze (14) jours suivants celui où le Vendeur a réceptionné le Produit, en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé pour la transaction initiale, et à condition que toutes les modalités de retour aient été strictement respectées. Le montant remboursé sera dans tous les cas limité aux sommes réellement payées par le Consommateur. Le Vendeur ne rembourse pas les frais supplémentaires liés au choix d'un mode de livraison autre que le mode moins coûteux de livraison standard qu'il propose.

Article 10. Force majeure

Aucune des Parties ne peut être tenue pour responsable de l'inexécution et/ou du retard dans l'exécution de l'une de ses obligations (dont les commandes et/ou livraisons), en cas de force majeure telle que perturbation ou grève totale ou partielle, en cas de blocage des accès routiers et moyens de transport et/ou communications, inondation, incendie, accident, etc.) ainsi que les dommages collatéraux dû à une crise sanitaire ou toute autre crise.

Article 11. Propriété Intellectuelle

- 11.1. Le contenu du Site (en ce compris les textes, photographies, logo, etc.) et des documents de PERGO-HOME est protégé par le droit d'auteur. Ces éléments sont la propriété du Vendeur ou d'autres tiers avec lesquels le Vendeur a conclu des accords. De ce fait, toute copie, publication, reproduction ou toute autre exploitation, sous quelque forme que ce soit sont interdites sans autorisation écrite et préalable du Vendeur ou du tiers concerné. Toute infraction peut entraîner des poursuites civiles et/ou pénales.
- 11.2. Les droits de propriété intellectuelle sur les Produits et/ou services vendus par PERGO-HOME appartiennent à PERGO-HOME ou ses Fournisseurs ou des tiers avec lesquels ils ont des accords. Le Client ne peut donc copier un produit qui lui a été vendu, ni le reproduire, le traduire, l'adapter, le désassembler, le décompiler, l'imiter, le modifier, l'analyser ou le reconstituer sans l'autorisation expresse et écrite de PERGO-HOME. Il ne pourra pas non plus contrefaire

les Produits et/ou services. Le Client sera seul responsable de leur éventuelle utilisation frauduleuse par un tiers en raison du Produit qu'il détient.

- 11.3. Le Client est entièrement responsable du choix, de l'utilisation et de l'application des Produits et/ou services de PERGO-HOME. Le Client s'interdit d'effacer entièrement ou partiellement ou de rendre invisible les marques et/ou signes de reconnaissance apportés sur les Produits et/ou services, qui rendrait PERGO-HOME dans l'impossibilité de prendre le Produit en retour ou en charge pour une réparation ou un échange.

Article 12. Vie privée et données à caractère personnel

- 12.1. Les informations fournies par le Client ne sont utilisées par le Vendeur que dans le cadre du traitement de sa commande. Dans ce cadre, les données peuvent éventuellement être transférées à des tiers, tel qu'énoncé dans notre Charte Vie Privée.
- 12.2. Le responsable du traitement des données personnelles est PERGO-HOME.
- 12.3. Les données à caractère personnel communiquées au Vendeur sont traitées pour la gestion de sa clientèle. Ceci comprend notamment :
- la gestion des relations précontractuelles et contractuelles
 - l'utilisation des données à des fins de prospection commerciale (marketing direct)
 - Prospection commerciale (marketing direct).
- 12.4. Le Client peut à tout moment s'opposer au traitement de ses données personnelles.
- 12.5. Il peut également solliciter la modification de ses données personnelles et/ou demander en la suppression en envoyant une demande spécifique au Vendeur.

Article 13. Dispositions finales

- 13.1. Les présentes CGV constituent l'entièreté de l'accord des parties relativement à leur collaboration et elles se substituent et remplacent toutes les conventions ou ententes antérieures, qu'elles soient écrites ou orales relatives au même objet qui sont encore en vigueur entre les Parties.
- 13.2. Si une ou plusieurs d'une ou de plusieurs clauses des nuelles, invalides, illégales ou inapplicables, en totalité ou en partie, les autres clauses resteront en vigueur et de plein effet entre les Parties comme si la/les clauses invalides, illégales ou non exécutoires n'avaient jamais été contenues dans les CGV.

Article 14. Législation applicable et tribunaux compétents

- 14.1. Les relations entre parties, y compris l'interprétation et l'exécution des CGV, sont régies par le droit belge.
- 14.2. En cas de litige, seuls les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Liège, division de Liège sont compétents.
- 14.3. En cas de litige, les Parties fourniront leurs meilleurs efforts pour tenter de dégager une solution amiable avant l'introduction de toute procédure judiciaire.

Date de la dernière mise à jour des présentes CGV : 3 mars 2026